



Compte rendu de la Réunion du samedi 26 janvier 2013

Convocation du 17-01-2013

Présents : Mr MOULY Alain –Mr BARREAU Jean Guy - Mr BOULET Bernard – Mr FRAISSE Laurent – Me GUERRERO Jeannine – Mr STEENBERGEN Nils.

Excusés : Me ANDRE Brigitte - Mr SAUNIE Sylvain- Mr ROUSSEL Christian -

Ordre du jour :

- 1 – Informations.
- 2 – retrait du SIVOM de la Commune d'Assignan
- 3 – Contrat de travail du personnel de service
- 4 – Chemin de Cazerasse, cession du chemin par Mr Fraïsse
- 5 – demande d'abattage d'arbres présentant un risque.
- 6 – Questions diverses.

Début de la séance :

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures.

Mr BARREAU Jean-Guy est désigné secrétaire

1 - Informations :

Lecture et commentaire d'une information de l'AMF sur la loi de finance 2013.

Compte rendu de la réunion sur le schéma directeur de l'eau potable.

2 – Retrait du SIVOM de la Commune d'Assignan :

Monsieur le Maire commente la demande de retrait du SIVOM de la Commune d'Assignan. Il fait remarquer que la Commune d'Assignan n'utilise plus les services de notre syndicat ; de plus la Commune d'Assignan fait partie de la Communauté de Communes de Saint-Chinian.

Après discussion et mise au vote :

Le conseil adopte à l'unanimité des présents la délibération en vue du retrait de la Commune d'Assignan. Vote 6/6

3 – Contrat de travail du personnel de service :

Le Maire fait part au conseil du fait que la personne qui assure le ménage dans les locaux municipaux voit son contrat de travail arriver à terme. Vu que nous avons déjà renouvelé par trois fois son CDD, il convient, de par la loi, aujourd'hui de contracter un CDI ou de procéder à une titularisation.

Après discussion et mise au vote :

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité des présents pour un CDD. Vote 6/6

4 – Chemin de Cazerasse, cession du chemin par Mr Fraïsse

Mr le Maire rappelle les éléments de ce dossier : la source de Cazerasse est desservie par une piste privée qui traverse la parcelle E153 appartenant à Mr Fraïsse ; ce dernier propose de faire d'échanger ce passage à la Commune en contrepartie d'un bornage de la dite parcelle. Le chemin entrera dans le Domaine Public de la Commune.

Mr le Maire fait observer qu'obligatoirement la commune doit avoir un accès (cf. Schéma directeur de l'eau potable) et il présente les devis du géomètre expert contacté.

Après discussion et mise au vote

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité des présents pour l'acquisition du passage et donc faire borner le terrain de Mr Fraïsse. Vote 6/6

5 – Demande d'abattage d'arbres présentant un risque:

Mr le Maire fait part et donne lecture de deux courriers concernant le risque que représentent deux pins qui sont sur le domaine public à proximité d'habitations.

Mr le Maire présente un devis réalisé par un élagueur spécialisé.

Après discussion et mise au vote :

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité des présents pour le démontage des arbres présentant un risque. Vote 6/6

6 – Questions diverses :

6-1 – Renforcement dalle du clocher :

Mr le Maire rappelle que lors des travaux de réfection de la toiture de l'église il avait été demandé à l'entrepreneur de donner son avis sur la solidité de la dalle du clocher. L'entrepreneur propose pour consolider cet édifice des travaux de sablage, peinture et pose d'un IPN pour un montant de 2378€

Après discussion et mise au vote :

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité des présents pour la consolidation de la dalle du clocher. Vote 6/6

6-2 – Assistance à personne en difficulté :

Mr le Maire informe les membres du conseil d'une requête présentée pour une personne en difficulté. Mr le Maire dit qu'humainement il est difficile de ne pas répondre favorablement mais qu'il faut rester vigilant quant aux dérives qui pourraient en découler. Il rappelle que le CCAS est prévu à cet effet.

Après discussion et mise au vote :

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité des présents pour prévoir au budget une somme de maximum 500€ Vote 6/6

Pas d'autre question diverses

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 19h 45.

Le secrétaire de séance BARREAU Jean-Guy